

OBJECTIFS

- ☑ Élaborer et animer un projet de formation-action Prap intégré à une démarche de prévention dans une entreprise, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs.
- ☑ Mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique, proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.
- ☑ Concevoir et animer une formation-action du personnel à la prévention des risques liés à l'activité physique.

PUBLIC

- ☑ Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants et formateurs d'entreprises proposant des formations à la prévention des risques liés à l'activité physique (Prap) aux personnels des entreprises des secteurs : industrie, BTP et commerce.

PREREQUIS

- ☑ Dans le cadre de cette formation, le pré-requis "bases en Prévention" (module @01001, anciennement V000) est obligatoire. Ce module en e-learning est dispensé et pris en charge par l'INRS. Vous pouvez vous inscrire en suivant ce lien sur le Site de l'INRS
- ☑ Il est recommandé que le responsable hiérarchique du stagiaire participe à la journée d'information G018, "Assurer les conditions de réussite d'une formation-action PRAP en entreprise ou en établissement."

PROGRAMME

- ☑ Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention.
- ☑ Place de l'activité physique dans l'activité de travail.
- ☑ Éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- ☑ Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique.
- ☑ Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.
- ☑ Analyse des déterminants de l'activité physique.
- ☑ Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.
- ☑ Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation « salariés Prap industrie, BTP et commerce ».

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☑ Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.
- ☑ L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par le réseau prévention.

EVALUATIONS

- ☑ La validation de la formation se fait à son issue. Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le réseau prévention lui délivre un CERTIFICAT DE FORMATEUR PRAP IBC valable 3 ans.

INFORMATIONS

- ☑ Durée : 70 heures sur 10 jours / Ref : FFPR
- ☑ Formation assurée par notre partenaire CDO Formation habilité par le réseau prévention sous 00226/2011/PRAPIBC-2/O/11. CDO Formation reste responsable de cette action dans son intégralité, de la fiche programme à la délivrance du certificat et de l'attestation de fin de formation.

CONTACTS

Saïd COHEN
06.60.72.54.67
contact@c2s-formation.fr

C2S Formation
3, rue des hauts d'Artigny
37530 CHARGE
N° SIRET : 80916750500019

Site internet
www.c2s-formation.fr